

Geud'*Infos* Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossiers

- LES FINANCES
- LE MOULIN

N°36
AVRIL 2017



www.geudertheim.fr

Éditorial



Marianne PETER

Adjointe au
Maire de Geudertheim

Les journées ensoleillées du mois de mars nous ont tous et toutes sorties de la grisaille de l'hiver.

Elles annoncent l'arrivée du printemps, de la joie de vivre et d'entreprendre.

Entreprendre, abattre des montagnes de travail, de réunions et

de procédures nécessaires à l'aboutissement de tous les travaux et chantiers, dans la limite que rend possible notre budget.

Budget adopté à l'unanimité par la quasi-totalité du conseil municipal. Celui-ci reste stable et sain malgré la baisse des dotations de l'État. La preuve en est que les taxes communales n'augmentent pas cette année.

Notre action est quotidienne. Sécurité, affaires scolaires et sociales, logement, jeunesse, urbanisme, travaux, sport et culture, toutes les composantes ont été abordées, tous ces domaines permettront d'apporter aux Geudertheimoises et aux Geudertheimois un cadre de vie harmonieux.

La CCAF, dans le cadre du GCO, est d'ores et déjà à l'œuvre pour traiter de la délimitation du périmètre de l'aménagement foncier et de tout autre problème afférent. Un article y est consacré dans ce bulletin.

Je souhaite également profiter de ce message pour remercier l'ensemble des acteurs de la commune (associations, bénévoles, agents municipaux, etc.) de leur implication. Leurs actions sont un véritable vecteur de dynamisme et d'animation pour l'ensemble de la population.

Je vous donne rendez-vous le 1^{er} mai pour le traditionnel marché aux fleurs.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques.

Ich wensch Euch a scheni Oschdere

Sommaire

3 à 7

Geud'actus

8-9

Infos pratiques

10 à 15

Tribune ouverte

15

Le calendrier

16-17

Dossier «Finances»

18-19

Dossier «Le Moulin»

20-21

Anniversaires

22

**Les talents
de Geudertheim**

23-24

État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au **19 juin 2017** pour parution début juillet.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Arny Eyermann, Christophe Herrmann,
Prazères Machado, Dominique Mochel,
Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim ; Alfred Jung ;
Denis Peter ; FDC67

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Avril 2017 - Dépôt légal en cours



UN ARBRE POUR LA VIE



Quelques bénévoles ayant préparé la parcelle



Le berceau fleuri



La doyenne de 2016 (née le 2 janvier)

Malgré la fraîcheur matinale, ils étaient presque tous là, ces nouveau-nés de 2016, accompagnés des parents et parfois des grands-parents. Et nous ne les avons même pas entendu pleurer tellement ils ont apprécié cette initiative de planter un arbre pour leur naissance, sous un soleil généreux ! Après avoir été nettoyée et grillagée par quelques membres bénévoles de la commission Forêt, la parcelle 3 s'est enrichie de 32 plants, tulipiers, merisiers, ginkgos biloba, chênes des marais, tous offerts par les Établis-

sements Schwarz en compensation des bouleaux qu'ils prélèvent dans la forêt communale à Noël. Chaque arbre a été planté à côté d'un piquet portant le prénom de l'enfant sur une étiquette, rose pour une fille, bleue pour un garçon. À l'entrée de la parcelle trône un berceau datant de 1897, cédé par Martine Becker, dans lequel ont été plantées des pensées. Espérons qu'enfant et arbre grandiront dans la droiture pour le bonheur de tous. Bébés, parents et bénévoles se sont ensuite retrouvés au club-house du stade pour le verre de l'amitié.

LA SURPRISE DES MÉDAILLÉS



La soirée en l'honneur du personnel communal et des forces vives du village s'est déroulée le vendredi 20 janvier au Waldeck. Ils ont été nombreux à avoir répondu présent à l'invitation du maire qui aime rappeler qu'il souhaite « remercier toutes celles et ceux qui font de Geudertheim un espace de vie sympathique tout au long de l'année et un endroit où il fait bon vivre ». Surprise au programme : la remise de médailles pour deux élus et deux agents communaux. Pierre Gross (maire et vice-président de la CCBZ) et Michel Urban (conseiller municipal délégué et communautaire) se sont vu décerner la médaille régionale, départementale et communale pour 20 ans de services. Chantal Schneider (directrice générale des services), a été décorée de la médaille de vermeil pour 30 ans de carrière. Patricia Paulen a été gratifiée de la médaille d'argent pour 20 ans de présence à l'école maternelle. Cinq personnalités, invitées pour l'occasion, leur ont rendu hommage : Claude Kern (sénateur), Étienne Wolf (vice-président du conseil départemental), Denis Riedinger (président de la CCBZ), Étienne Roeckel (vice-président de la CCBZ) et Robert Pfrimmer (maire honoraire d'Eckwersheim).

Au préalable, le maire avait retracé les travaux réalisés par la commune courant 2016 et évoqué ceux à venir à plus ou moins brève échéance, notamment l'installation de l'antenne relais Orange. La soirée a continué autour d'un bon repas et sous les commandes de DJ Éric.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Comme le veut la tradition, la salle des mariages de la mairie a servi de cadre à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, le dimanche 8 janvier : l'occasion pour eux de faire connaissance avec les élus et les responsables associatifs, tandis qu'un diaporama leur permettait de découvrir les manifestations et activités organisées tout au long de l'année. Dans son allocution de bienvenue, le maire a rappelé que celles-ci sont un vecteur privilégié d'intégration dans la commune et que la municipalité travaille pour développer le « vivre ensemble » entre tous les habitants. Il en a également profité pour faire le bilan démographique de l'année 2016 : 20 ménages ont quitté la commune et 67 sont arrivés. Il y a eu 26 naissances et 22 décès. Son intervention a été suivie par le verre de l'amitié.

DIVERS TRAVAUX D'HIVER

Tandis que la nature se reposait pour être prête au printemps avec l'arrivée des tulipes, crocus et autres belles fleurs, les ouvriers communaux n'ont pas chômé cet hiver : nettoyage de tous les bacs à fleurs, mise en place et dépose des décorations de Noël, entretien des machines et quelques travaux de rénovation. Ils ont repeint les murs du hall d'entrée et les deux vestiaires de la salle polyvalente, tandis que les trois plafonds du rez-de-chaussée ont été rénovés et repeints par l'entreprise J2P.



Au *Waldeck*, une partie du sous-sol restée en attente a été nettoyée pour pouvoir y couler une chape et profiter de cet espace supplémentaire. Enfin ils ont réalisé quelques travaux en mairie : aménagement d'un bureau au 1^{er} étage pour pallier l'augmentation de personnel, rangement et nouvelle disposition du bureau des adjoints avec un coin d'échange, pose d'un revêtement de sol dans le couloir du 1^{er} étage en remplacement de la moquette. À présent, les ouvriers vont reprendre les travaux d'extérieur, notamment embellir notre village avec la participation des membres de la commission Fleurissement et de nombreux bénévoles.

CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE



À l'occasion du mardi gras, les enfants se sont déguisés. Il y en avait pour tous les goûts et de toutes les couleurs : fées, pirates, princesses et héros en tout genre se sont retrouvés au bal de l'école. Sur des musiques festives, ils ont dansé et ont fait la farandole au milieu des serpents. La fête s'est achevée par une dégustation de beignets que les parents ont eu la gentillesse d'apporter.

3 DÉCÈS

La commune déplore le décès de trois personnes qui ont été au service de la collectivité et de l'intérêt général.

Bernard Claus



Bernard nous a quittés le 9 janvier 2017, après avoir durant des années fait le tour du ban communal pour ramasser

inlassablement les détritus jetés par des gens peu scrupuleux et qui enlaidissent notre environnement. Il aura été, pour les bénévoles qui ont travaillé le 1^{er} avril lors du nettoyage de printemps, un exemple à suivre.

Marie Madeleine Krippleben

Marie Krippleben, née Umecker, nous a quittés le 19 janvier 2017. Marie a occupé durant 12 années, du 1^{er} octobre 1970 au 1^{er} octobre 1982, le poste d'agent technique au service des écoles de notre commune. Membre actif du groupe folklorique pendant plus de 50 ans, elle a fait valser nombre de jeunes danseurs, notamment le maire de Geudertheim.



Charles Bruckmann

Charles nous a quittés dans sa 81^e année le 1^{er} mars 2017. Il était Président de l'UNIAT de Geudertheim et membre engagé au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune durant 10 ans. Présent à chaque réunion et à chaque manifestation, son dévouement et son esprit d'entraide étaient représentatif de son caractère.



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 janvier 2017

Le Conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la communauté de communes de la Basse-Zorn.

Séance du 27 janvier 2017

1) Le Conseil municipal a octroyé deux subventions au collège Baldung Grien de Hoerdt, à savoir :

- Pour un séjour à Rome du 3 au 8 avril 2017 pour 9 élèves de Geudertheim, classes de quatrième et troisième : 225 € ;
- Pour un séjour à Munich du 3 au 7 avril 2017 pour 8 élèves de Geudertheim, classe de sixième : 160 €.

Par contre, il n'a pas donné suite à la demande de participation pour une classe transplantée à Lalaye transmise par le Gymnase Lucie Berger de Strasbourg, école privée.

2) Le Conseil municipal a émis un avis favorable au programme des travaux d'exploitation et de prévisions des coupes 2017 transmis par l'Office National des Forêts (ONF). L'ensemble de ces coupes représente 923 m³. Les dépenses liées aux travaux se montent à 25 280 € HT, les recettes attendues à 35 550 € HT.

Puis, il a approuvé l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2018 proposé par l'ONF pour les parcelles 4, 5, 7 et 16, représentant un volume de 665 m³.

3) Le Conseil municipal a autorisé le maire à mettre en œuvre plusieurs contrats de bail portant sur des parcelles communales à compter du 11 novembre 2016, à savoir :

Prés, section 44 :

- Parcelles 489 (13,33 ares) et 517 (7,87 ares) à Leonarda Muhl ;
- Parcelles 519 (9,23 ares), 521 (16,99 ares) et 529 (27,99 ares) à Parc Earl.

Terres, section 41, parcelle 221 (117,67 ares) :

- 113,67 ares à Scea Suss ;
- 4 ares à Parc Earl.

4) Le Conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété Greder, située au 81 rue du Général de Gaulle, d'une contenance totale de 11,95 ares, pour 190 000 €.

5) Le Conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes de la Basse-Zorn.

Séance du 3 mars 2017

Le Conseil municipal a octroyé une subvention de 390 € au collège Baldung Grien de Hoerdt, pour un séjour de 13 élèves de sixième de Geudertheim à Port Barcarès du 14 au 20 mai 2017.

Séance du 31 mars 2017

1) Le Conseil municipal n'a pas donné suite à la demande de la PEEP de Geudertheim pour une prise en charge de l'animation du carnaval des enfants.

2) Suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification des indices de la fonction publique ayant incidence sur le calcul des indemnités de fonction des élus locaux, le conseil municipal a fixé les indemnités du maire, des adjoints et du conseiller délégué à respectivement 43 %, 15 % et 7,5 % de l'indice brut terminal.

3) Le Conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété située au 37 rue Sainte Maison, d'une contenance totale 1,60 ares, pour 70 000 €.

4) Le Conseil municipal a décidé de contracter un emprunt d'un montant de 200 000 € sur 7 ans, au taux fixe de 0,62 %, auprès de la Caisse d'Épargne pour financer l'acquisition de la propriété Greder.

L'AMÉNAGEMENT FONCIER



Lors des deux précédents bulletins municipaux ont été évoqués le projet de GCO (grand contournement ouest de Strasbourg), la procédure d'aménagement foncier pouvant être mise en œuvre dans le cadre des mesures compensatoires à la création de cet ouvrage et la composition de la commission communale d'aménagement foncier (CCAF), organe actif de l'aménagement foncier. Cette commission a été réunie trois fois par le conseil départemental pour définir le périmètre, les prescriptions à respecter, les travaux connexes à programmer, dont la réorganisation du réseau de chemins ruraux. Outre les objectifs d'amélioration de rentabilité des exploitations agricoles, les représentants de la commune ont fait valoir des enjeux de préservation des zones de vergers, de lutte contre les coulées d'eau boueuse, et de protection des dernières terrasses paysagères.

La CCAF a été informée de sa fonction préparatoire, la démarche étant structurée à un niveau intercommunal, regroupant Vendenheim, Geudertheim, Hoerdt, Bietlenheim et Weyersheim, par la création d'une commission intercommunale au rôle décisionnaire. Par lettre du 8 février dernier, le président du conseil départemental a invité le conseil municipal à procéder à l'élection de propriétaires de biens fonciers appelés à y siéger. Par délibération du 31 mars, suite à un appel à candidature affiché et publié début mars, Pierre Gross en tant que maire, Michel Urban et Charles Weil, représentants titulaires, et Martine Ohlmann, suppléante, siégeront dans cette commission.

Le projet de périmètre d'aménagement foncier devrait être soumis à enquête publique cet été pour être définitivement arrêté fin d'année. Au préalable, le groupe VINCI organise des permanences d'information sur le projet de GCO, dont une en mairie de Geudertheim mercredi 10 mai 2017 de 9 h à 12 h. Vous êtes invités à y venir échanger avec les cadres d'Arcos, société concessionnaire du contournement ouest de Strasbourg, et de Socos, groupement de conception et de construction de l'infrastructure, pour aborder divers sujets : présentation du tracé, simulation 3D, déroulement et calendrier des travaux, intégration du projet sur le ban communal, conséquences pour les riverains et les habitants...

Informations complémentaires par courriel :
contact-arcos@vinci-autoroutes.com

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE RENFORCÉE

L'École de musique de Geudertheim compte un peu plus de 30 élèves, et offre un large choix de disciplines suite au partenariat développé avec celle de Hoerdt. Outre les instruments enseignés à l'école de musique (piano, synthé, trompette, flûte traversière, clarinette, accordéon, guitare classique, folk, électrique, batterie), sont également proposés des cours de violon, trombone, tuba, hautbois, chant, xylophone, saxophone, selon la demande. Les jeunes enfants, les adolescents tout comme les adultes de tout âge sont les bienvenus (cours d'éveil musical à partir de 3 ans). Pour permettre à chaque élève, quel que soit son âge et son niveau, d'intégrer un ensemble et de s'y épanouir avec son instrument, Laurent Will, directeur, et son équipe pédagogique proposent plusieurs ateliers de pratique collective : orchestre junior, chorale d'enfants ou d'adultes, ensemble de guitares (à Hoerdt) ou atelier rock (à Geudertheim). La vocation de l'école est de permettre à tous l'accès à la culture musicale et à la pratique instrumentale, de former des musiciens autonomes et d'encourager la pratique musicale amateur. Directeur et professeurs seront ravis de vous y accueillir (inscriptions possibles tout au long de l'année), alors lancez-vous ! Le concert de fin d'année aura lieu le dimanche 11 juin 2017 à 16 h en l'église protestante de Geudertheim sur le thème : L'École de musique fait son cinéma !

ANTENNE ORANGE

Après le dépôt du permis, accordé le 7 septembre 2016, pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie au lieu-dit *Schleifgraben*, la société Orange SA confirme le démarrage des travaux au courant de ce printemps. Ces derniers sont prévus en 2 phases, à savoir les travaux liés au site mobile à la mi-mai 2017, puis la liaison en fibre optique pour début juin 2017.

PÔLE EMPLOI

Pour offrir des espaces qui répondent de façon pertinente et durable aux conditions d'accueil et d'accompagnement du public, Pôle Emploi a ouvert une nouvelle agence le 13 février à l'Espace Européen de l'Entreprise à Schiltigheim. Cette nouvelle agence, implantée 2 rue de Berne, regroupera tous les services délivrés jusque-là dans le site de la rue du Barrage et celui de la rue de Sélestat, tous deux fermés depuis le 8 février. Tous les services en ligne et les coordonnées de l'agence figurent sur www.pole-emploi.fr

NOUVELLES PROCÉDURES

Trois nouveautés sont entrées en vigueur début 2017 : la remise en place des autorisations de sortie du territoire (AST) des mineurs, l'avènement de la dématérialisation et ses corollaires pour la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI), et enfin les démarches d'immatriculation des véhicules.

• AST

Depuis le 15 janvier 2017, en application de l'article 371-6 du code civil, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni, en plus d'une pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige), d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire, cerfa n°15646*01, établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire qui doit être valide ou périmée depuis moins de 5 ans. Ce nouveau dispositif s'applique à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances...) dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale. Il ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage requis. L'AST est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire. Plus de renseignements sous www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

• CNI

La demande de carte nationale d'identité (CNI) est désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, via une application sécurisée appelée Titres électroniques sécurisés (TES), suite à une première expérimentation réalisée depuis le 1^{er} décembre 2016 dans le département de l'Ille-et-Vilaine, généralisée à toute la France à compter du 28 mars 2017. Ces nouvelles modalités visent à améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude pour sécuriser la carte nationale, un titre des moyennes valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol. Les usagers devront effectuer leur demande de carte d'identité dans une commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, soit 32 communes dans le Bas-Rhin. La plus proche de Geudertheim est Brumath ; le service y est organisé sur rendez-vous.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

• Immatriculation des véhicules

Depuis le 13 mars 2017, les démarches d'immatriculation suivantes sont à réaliser par télé-procédure : les changements d'adresse et les déclarations de cession ou de vente via le portail www.service-public.fr, les demandes de certificat simple de situation administrative (non-gage et opposition) sur le site du ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr. Les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer chez un professionnel de l'automobile habilité ou sur rendez-vous à la préfecture ou aux sous-préfectures. Cette prise de rendez-vous est à réaliser en ligne à l'adresse suivante : <http://bas-rhin.gouv.fr>, rubrique « Prendre un rendez-vous ».

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHÈTERIE

Les horaires d'ouverture de la déchèterie du 1^{er} avril au 31 octobre 2017 sont : le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

REPORT DES COLLECTES DES RECYCLABLES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les collectes des déchets recyclables (poubelle jaune) des jeudis 20 avril et 4 mai sont respectivement reportées aux vendredis 21 avril et 5 mai 2017.

Les collectes des ordures ménagères (poubelle bleue) des mercredis 19 avril, 3 mai, 10 mai et 7 juin 2017 sont respectivement reportées aux jeudis 20 avril, 4 mai, 11 mai et 8 juin 2017.

PERMANENCES DE L'UNIAT

Spécifique à l'Alsace - Moselle, l'UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail) est une association de droit local qui a pour mission d'informer, de conseiller et de défendre tout assuré social, en matière d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'assurance maladie, d'invalidité, de décès, d'assurance vieillesse et veuvage, de retraite complémentaire etc. La section de Hoerdt-Geudertheim assure des permanences tous les 3^e mardis des mois de janvier, mars, mai, septembre et novembre, de 15 h 30 à 16 h 30 à la mairie de Hoerdt. Ces permanences sont assurées par Charles Brandt, demandeur 2 rue de Geudertheim à Hoerdt. Tél. : 03 90 64 89 26 ou 06 75 53 15 87 ; courriel : charles.brandt0704@orange.fr.

ÉLECTIONS ET VOTE PAR PROCURATION

Les deux tours des élections présidentielles et législatives auront lieu respectivement les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, et les dimanches 11 et 18 juin 2017. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote à l'une ou plusieurs de ces dates, vous (le mandant) pouvez donner procuration à une autre personne (le mandataire), obligatoirement inscrit sur la même liste électorale que vous, pour voter à votre place. Pour ce faire, il faut vous rendre à la gendarmerie de Brumath pour y retirer et remplir le formulaire CERFA n° 14952*01 (demande de vote par procuration). Vous devez être muni d'une pièce d'identité et disposer des renseignements suivants : nom, prénom(s), adresse et date de naissance de votre mandataire. Ne tardez pas trop à effectuer cette démarche si nécessaire. Nouveau : vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA n° 14952*01 sur votre ordinateur (uniquement les zones apparaissant en bleuté), l'imprimer sur deux feuilles séparées (pas de recto-verso) et l'apporter à la gendarmerie de Brumath pour validation.



Attention : le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration ; c'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Plus de précisions au lien suivant :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

L'OFFRE DE SERVICE **PROXI** EN SAUVEGARDE



Depuis le 12 février 2015 la petite supérette (anciennement Coop) était gérée par Patricia Wendling sous l'enseigne Proxi, appartenant à la chaîne de magasins Carrefour, propriétaire du fonds de commerce. Nous avons souhaité bon vent à Patricia dans ces colonnes (cf. G'IM 29, juillet 2015). Qu'en est-il deux ans plus tard ? La fréquentation, qui au début semblait suffisante pour atteindre les objectifs commerciaux, a régulièrement chuté au point de contraindre la gérante à jeter l'éponge.

La perte de ce commerce de proximité serait un coup dur pour tout le village, surtout pour les clients âgés, plus dépendants de ce lieu pour s'approvisionner.

La municipalité s'en est inquiétée et a demandé aux responsables de la chaîne Carrefour de tout mettre en œuvre pour ne pas fermer ce point de vente à la fin du mois de mars. La recherche d'un nouvel exploitant prenant du temps, les responsables ont opté pour une solution transitoire, qui

consiste à assurer la continuité de service avec un(e) employé(e) salarié(e) dans les locaux en attendant la désignation d'un nouveau gérant de la supérette.

Si ce poste ou la reprise du commerce vous intéressent,

contactez Johann André (tél : 06 30 01 42 20, courriel : johann_andre@carrefour.com)

ou Jean-Philippe Ganaye ((tél : 06 30 07 78 80, courriel : jean_philippe_ganaye@carrefour.com)).

CASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire en France pour tous les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure sécuritaire fait suite au décret n°2016-1800 du 21 décembre 2016.

Ainsi, un adulte qui transporte à vélo un enfant non casqué, ou qui accompagne un enfant faisant du vélo sans porter de casque, s'expose à une amende de quatrième classe, soit 135 €, montant qui peut être minoré ou majoré selon le délai de son paiement.



LA 4L PRUNELLE DE LEURS YEUX !



Connaissez-vous le Raid 4L Trophy ? Il s'agit d'un rallye humanitaire de 6 000 km qui a pour but de se rendre dans le désert marocain avec une voiture de type 4L Renault, au confort et à la mécanique rudimentaires, le coffre chargé de fournitures scolaires pour les enfants des écoles. Une belle aventure que viennent de vivre Laura Furst et Andréa Schwarz de Geudertheim. Après avoir créé leur association 4 Prunes'L, recherché des sponsors, acheté et préparé une voiture 4L (merci à Éric Paulen !), nos deux aventurières se



sont rendues à Biarritz pour rejoindre les 1 450 autres 4L qui ont composé ce convoi. Le parcours fut semé d'embûches, le véhicule se retrouvant parfois ensablé, gravissant des cols où la route si étroite laissait le choix entre le ravin ou la falaise et allant même jusqu'à affronter une tempête de neige ! Les rencontres avec la population locale, les participants (à la solidarité exemplaire) et aussi avec le parrain de cette 20^e édition, à savoir Denis Brogniart, resteront des moments gravés à jamais dans leur mémoire. Et surtout, le but fut atteint sans avoir subi de panne majeure, alors même que 80 mécaniciens bénévoles étaient présents si nécessaires. Et si c'était à refaire ? « Oh que oui ! », disent-elles en cœur ! Elles pourront en témoigner à l'occasion d'une prochaine soirée de remerciements destinés aux sponsors, très nombreux de Geudertheim, et aux personnes qui les ont suivies pendant ce Raid 4L Trophy. Une aventure qui en appellera d'autres ?

LES LAGEL, UNE GRANDE FAMILLE



Marie-France et Jean-Paul Lagel viennent de fêter leurs 50 ans de vie commune. Leur mariage s'est déroulé le 25 février 1967 à la mairie de Strasbourg. Lui peintre, elle employée d'usine, les époux se sont consacrés à l'éducation de leurs treize enfants : Philippe, Carine, Élisabeth, Nathalie, Pascal, Valérie, Didier, Éric, Laurent, Patrick, Joël, Sabrina et Johnny. Marie-France et Jean-Paul sont très fiers de leurs dix-huit petits-enfants : Adrien, Cyprien, Nicolas, Corentin, Matthieu, Gabriel, Romaric, Théo, Noa, Laura, Léane, Célia, Érine, Morgane, Enzo, Luca, Lizéa et Manon. À la retraite depuis plusieurs années, Jean-Paul s'occupe principalement de son jardin et aime jouer avec Gaston, le chien de la famille, tandis que Marie-France se consacre à ses oiseaux, aime faire des gâteaux et s'occuper de ses petits-enfants. Le maire Pierre Gross,

accompagné de son adjointe Marianne Peter, a félicité les heureux jubilaires en leur remettant une horloge en cristal et le livre de Geudertheim au nom de la commune. Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur et de belles années à partager.

UNE SOMME RECORD POUR LES *BREDLE* DE LA SOLIDARITÉ

La somme collectée par l'association AGCLS s'Mehlrاد suite à son week-end *Bredle* de la Solidarité du mois de novembre 2016 est en effet un record. C'est la plus grosse somme jamais réunie par elle depuis 26 ans pour cette opération. Épaulés comme toujours par un grand nombre de bénévoles du village et des environs, les membres de l'association se sont retrouvés un week-end de novembre 2016 pour fabriquer 872 paquets de 250 g. Grâce à la vente de tous ces paquets de *Bredle* et aux dons en espèces versés par les commerçants du village et des environs, l'association a récolté 5 524 €. L'intégralité de cette somme a été, comme chaque année, partagée entre deux associations.



La remise des chèques a eu lieu samedi 28 janvier 2017, en présence du maire Pierre Gross, qui a félicité l'AGCLS s'Mehlrاد pour cette opération de solidarité, des membres de l'association s'Mehlrاد, des nombreux volontaires qui ont aidé à cette opération et, bien sûr, des deux associations retenues cette année :

- Un chèque de 2 762 € a été remis à l'*École d'Équitation du Souffle* de Duntzenheim. Partant du constat qu'il n'existe en France que très peu d'établissements équestres labellisés et adaptés au handicap physique, Sandra Lallemand a créé une école d'équitation ouverte et accessible à tous. L'équitation est une école de la vie où l'on y apprend toutes sortes de valeurs, comme la tolérance, le respect des autres. Le cheval est un outil extraordinaire, ses valeurs thérapeutiques indéniables ne sont plus à prouver.

- Un chèque de 2 762 € a été remis à l'association *Les Amis des Résidents de la Grafenbourg*. Cette association s'est donné pour missions de favoriser les liens entre les résidents, de promouvoir leurs loisirs, de permettre de créer des liens entre la population locale, le personnel et les résidents de l'établissement. À cet effet, et conjointement avec les équipes d'animation en place, elle organise des moments de convivialité par des activités, des manifestations festives et culturelles qui visent à renforcer les relations intergénérationnelles. Un certain nombre d'actions sont régulières et font appel aux bénévoles.

Un verre de l'amitié, offert par l'AGCLS s'Mehlrاد, concluait ce moment convivial. Le comité de l'association remercie les donateurs, les bénévoles, ses membres qui ont répondu présent, les clients qui lui ont fait confiance, et vous donne rendez-vous en novembre 2017 pour une nouvelle opération *Winochtsbredle*.

TROPHÉES DES CHASSEURS

Geudertheim était à l'honneur le week-end du 25 au 26 février 2017 à l'occasion de l'exposition des trophées des chasseurs, pour les cerfs tirés en 2016.



Lors de l'inauguration du vendredi 24 février, en présence de nombreuses personnalités, Gérard Lang, président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, a remis la médaille d'or du travail à Patrick Jung, responsable technique de la Fédération.



Samedi et dimanche l'exposition était ouverte au public, venu nombreux contempler les magnifiques trophées.

L'AECG ET LE CHŒUR DE LA ZORN ONT FÊTÉ LEUR 30^e ANNIVERSAIRE



Le dimanche 19 mars, renouant avec les concerts de printemps, le Chœur de la Zorn a fêté ses 30 ans en l'église catholique de Geudertheim. Le Chœur de la Zorn est la chorale de l'AECG. En 1987, lors de sa création, il s'appelait Chorale de l'Association Éducative et Culturelle de Geudertheim (AECG).

Avant d'intégrer la Maison de la Culture, il répétait dans une salle du 1^{er} étage de l'ancienne mairie. Pendant ces 30 années le chœur a participé à de nombreux événements musicaux, souvent en liaison avec d'autres chorales, en particulier le Chœur de l'III d'Illkirch et la Chorale Voix-Si Voix-La de Strasbourg. Il a ainsi, depuis 1994, participé à des voyages musicaux qui l'ont amené à Vienne (Autriche), Prague

(Tchéquie) ou Vérone (Italie). Dans l'hexagone il est allé, entre autres, à Lille, où il a chanté avec les Enchanteurs du Faubourg, chorale d'enseignants. Depuis 2005, il participe aux Rencontres Chantantes organisées à Strasbourg (église Ste Madeleine, cathédrale Notre-Dame), et il a ainsi pu chanter avec le Wiener Chor d'Autriche, la Vocalia de Brumath (chorale des enseignants du Ried Nord) ou la Chorale 1857 de Haguenau. Avec la Chorale Voix-Si Voix-La, il a interprété deux actes de l'oratorio *Marie-Magdeleine* de Jules Massenet.

Avec cinq autres chorales et l'Harmonie de Schweighouse-sur-Moder, il a chanté la *Missa Brevis* de Jacob de Haan. C'est cette même œuvre qu'il interprétera d'abord avec le Chœur de l'III et l'Harmonie Vulcania d'Illkirch, le 29 avril à 20 h, en l'église Notre-Dame de la Paix d'Illkirch. Ensuite, c'est au profit de l'Association de l'Hôpital de Bischwiller qu'il la chantera deux fois, associé à cinq autres chorales de l'Harmonie Bord du Rhin de Roeschwoog : à Herrlisheim, en l'église St Arbogast, le 27 mai à 20 h, à Strasbourg-Neudorf en l'église St Urbain, le 11 juin à 17 h. Le chœur compte actuellement une petite vingtaine de participants, hommes et femmes, habitant Geudertheim et les communes voisines : Weyersheim, Hoerdt, Gries. Son répertoire s'étend du Moyen Âge à la chanson contemporaine. Si vous aimez le chant, venez nous écouter mais surtout, si vous avez envie de chanter avec nous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le jeudi de 20 h à 22 h à la Maison de la Culture de Geudertheim. Vive le chant !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



La traditionnelle *Oschterputz* du ban communal et de la forêt, organisée conjointement par l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Geudertheim et la commune, dans le cadre des Journées Citoyennes, a bien eu lieu le samedi 1^{er} avril 2017, et non ! ce n'était pas un poisson d'avril. Les organisateurs tiennent à souligner l'augmentation de la participation des bénévoles (supérieure à celle de 2016) ainsi que la présence de nombreux enfants de 9 à 14 ans ; ils les remercient de leur implication. La quantité de déchets est moindre que les années précédentes, mais reste toujours un trop déversé dans la nature. Parallèlement, une petite équipe a procédé à la plantation de quelques arbres (merisiers et hêtres) dans la parcelle 8. À l'issue du nettoyage, sous un beau soleil, tous les bénévoles se sont

retrouvés à l'étang de pêche de la *Zornmatt*, où un repas préparé par l'AAPPMA a été servi dans une ambiance conviviale. Tous se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine. Puisse le message retenu par les enfants, « Ensemble, préservons notre environnement et la propreté du village », ne pas rester lettre morte.

Le Comité des Fêtes de la commune de Geudertheim, avec le soutien de la Commission Aménagement et Fleurissement, vous propose son

Marché aux fleurs

LUNDI 1^{er} MAI 2017
à GEUDERTHEIM
de 9 h à 18 h

Rue du Général de Gaulle
et Place Marie-Georges Picquart

Atelier d'affûtage.
Amenez vos ciseaux
couteaux, etc.

TOMBOLA GRATUITE

Entrée libre • Buvette et restauration sur place

Tartes flambées à partir de 17 h



Organisé par le Comité de fêtes,
avec le concours des associations de Geudertheim

17-18 JUIN 2017 à Geudertheim OPEN AIR

**ZONE DE LOISIRS
FACE AU STADE DE FOOT**

SAMEDI 17 **DIMANCHE 18**

- 19 h 30 Nevermind (jeunes talents)
- 20 h 30 Boyington
- 23 h 30 D' Boost

Ouverture du site à 19 h
Buvette et petite restauration
Entrée : 7 €



- 14 h 30 Geri der Klostertaler
- 18 h Les Schatzi

Ouverture du site à 13 h 30
Dès 17 h 30 tartes flambées à volonté
jusqu'à 21 h • Buvette
Entrée : 20 €
À partir de 17 h 30 : 10 €
De 6 à 14 ans : 5 €
Gratuit pour les moins de 6 ans

VENEZ AVEC VOTRE CHAPEAU

pour la

28^e MARCHE POPULAIRE internationale de nuit de Geudertheim

Samedi 20 mai 2017
Départs entre 15 h et 20 h (place Marie Georges Picquart)



ET REMPORTEZ DE NOMBREUX CADEAUX !
À l'arrivée, restauration proposée par l'AGCLS S'Mehlrads

www.geudertheim-agcls.com

CARNAVAL, BOURSE ET VIEUX PAPIERS

Pour sa 2^e édition du carnaval des enfants, la PEEP de Geudertheim vous remercie tous chaleureusement d'être venus du village même, mais aussi de Saverne et même d'Allemagne. Victime de son succès, le carnaval de Geudertheim a accueilli 190 enfants qui ont d'abord défilé dans les rues du village sous le soleil puis ont rejoint la salle polyvalente où 7 litres de pâte à crêpes, 80 beignets, 40 gaufres de Liège, une dizaine de gâteaux-tartes (le tout fait maison par les membres de la PEEP) ont été dégustés, sans compter les litres de café et tisanes écoulés.

Petits et grands, vêtus chacun de leur plus beau déguisement, ont ainsi pu voir et participer au spectacle de magie. La PEEP a récompensé à nouveau les meilleurs costumes avec un gros lot, à savoir pour cette année une tablette tactile !

L'association a enchaîné avec l'organisation de sa 1^{re} bourse aux vélos (dépôt-vente de vélos, trottinettes, rollers ...) le dimanche 2 avril 2017 dans la cour de l'école élémentaire à Geudertheim, avec la présence d'Oika Oika. Elle vous donne rendez-vous pour son ramassage de vieux papiers habituel au mois de juin.



CONCERT ANNUEL DE LA MUSIQUE



C'est dans une salle comble qu'ont retenti après le repas les premières notes du concert annuel de la Musique de Geudertheim. Le directeur et chef Édouard Riedinger a donné le départ pour deux fois trois quarts d'heure de voyages entre l'Alsace et plusieurs régions du monde, entre aujourd'hui et les années soixante-dix, conciliant rigueur et décontraction. Le président Yves Ohlmann a remercié le public fidèle et de plus en plus nombreux chaque année.

En fin de première partie, le directeur a offert à son adjoint Jérémy Ohlmann un képi afin qu'il entre dans la peau de l'adjudant Gerber pour diriger la musique du film *Le Gendarme de Saint-Tropez*. À son tour, Jérémy a remis plus tard un chapeau de pirate au directeur, alors capitaine Jack Sparrow sillonnant les Caraïbes. L'association vous donne rendez-vous l'année prochaine à la même période pour un autre programme tout aussi éclectique !

Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede

A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Hoch de Mescht ! / Vive le fumier !

Fumier et *Mescht* (*Mist* en allemand) ont deux sens. Sens propre : déchets organiques. Au sens figuré, la signification diffère un peu :

c'est un fumier : une personne méprisable ;

des esch *Mescht* : ça ne vaut rien.

Contentons-nous, ici, du sens propre. Le fumier, indispensable à la bonne santé de la terre, est devenu une denrée rare. Autrefois, il y avait du fumier dans pratiquement chaque propriété. Chez les paysans (*bie de Buere*) se trouvait un gros tas de fumier (*a grosser Meschthüfe*) de vache, de cheval, de porc et parfois de mouton (*Küh-, Pfar-, Seuij- un mànmol Hàmmels-Mescht*). Et chez les autres, un tas de fumier de volailles (*Hiener-Mescht*) et lapins (*Kenels-Mescht*).

Cela permettait de fumer (*meschte*), chaque année, toutes les parcelles et les jardins pour conserver sa fertilité au sol (*d'Fruchtbarkeit vum Bode*).

Pfarmescht-Sàmmmler / Ramasseurs de crottin de cheval

Une anecdote. Comme les ouvriers-paysans manquaient souvent de fumier de jardin (*Gorde-Mescht*), leurs enfants, tirant une petite charrette (*Karichel*), ramassaient le crottin des nombreux chevaux du village, dans les rues et chemins de terre (*Faldwajj*). Le crottin était ramassé avec une petite pelle (*Fai-blach*) et tassé au pied dans une vieille bassine en fer blanc (*a àlt's Blach-Bettel*).

Mais, attention (*Achtung*), chacun avait son quartier et personne n'osait aller au-delà de la « frontière » (*ewer d'Granz*) !.

Mescht esch unverzichtbàr / Le fumier est indispensable

Les engrais chimiques (*Künscht-Mescht*) étaient trop chers et donc très peu utilisés. Ils sont aujourd'hui massivement employés, pénurie de fumier oblige.

Pour se rappeler l'importance du fumier, un petit tour sur le site de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin (*Làndwertschàfts-Kàmmmer*) est édifiant. La matière organique est responsable de la vie biologique (*biologisches Lawe*) du sol qui est une structure vivante et dynamique. Le fumier alimente (*nàhrt*) le sol qui nourrit la plante. L'importance des micro-organismes (champignons et bactéries) et des vers de terre est primordiale (*sehr wechti*).

Quelques chiffres (*a Poor Zohle*) :

- la terre abrite la vie ('s *Lawe*) depuis 3 milliards d'années
- il y a actuellement quelque 100 kg de vers de terre/ha, alors que l'idéal serait 2 tonnes
- les vers de terre (*Werm*) mangent 200 à 300 tonnes (*Tonne*) de sol/an/ha
- il y a 1 milliard de micro-organismes dans 1 gramme de sol !
- il y a 1 à 2 tonnes de champignons/ha et le réseau de leurs filaments atteint 10 000 km sur 1 m² de sol fertile.

Hoch d'Làndwertschàft un d'Gartnerei ! / Vive l'agriculture et le jardinage !



Crottin de cheval (*Rossbolle*) que les gamins (*d'Buewe*) se disputaient autrefois (*frejer*) rue par rue.

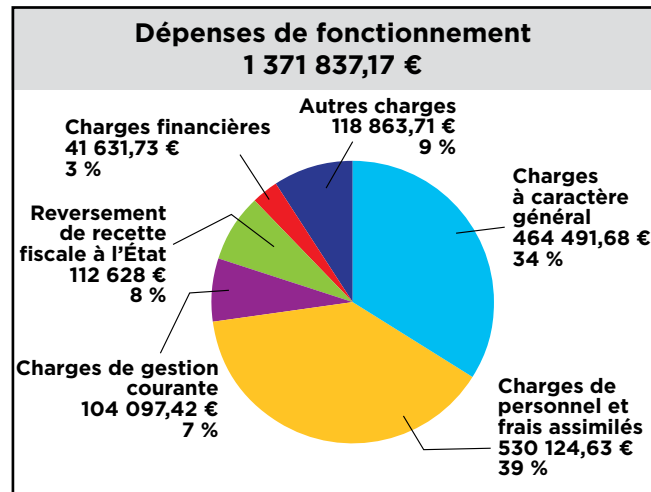
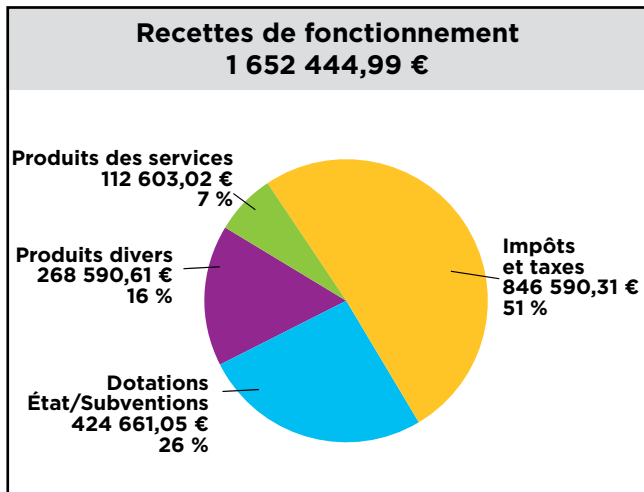
Calendrier

- ➔ 17 avril 2017
Concours de pêche
Étang Sandgrube - AAPPMA
- ➔ 22 avril 2017
Bal des asperges - FCG
- ➔ 23 avril 2017
Élections présidentielles (1^{er} tour)
- ➔ 27 avril 2017
Réunion publique annuelle
■ ■ ■
- ➔ 1^{er} mai 2017
Marché aux fleurs
- ➔ 5 mai 2017
Séance du Conseil municipal
- ➔ 7 mai 2017
Élections présidentielles (2^e tour)
- ➔ 10 mai 2017
Permanence info GCO
- ➔ 19 et 20 mai 2017
Demi-journées plantations - fleurissement
- ➔ 20 mai 2017
Marche populaire - AGCLS s' Mehrlad
■ ■ ■
- ➔ 3 juin 2017
Tournoi de badminton
AGCLS s'Mehrlad
- ➔ 4 juin 2017
Concours de pêche
Étang Zornmatt - AAPPMA
- ➔ 5 juin 2017
Finale Coupe de foot du Crédit mutuel
- ➔ 11 juin 2017
• **Élections législatives (1^{er} tour)**
• **Concert de l'École de musique**
- ➔ 17 et 18 juin 2017
Open Air - Comité de Fêtes
- ➔ 18 juin 2017
Élections législatives (2^e tour)
- ➔ 24 et 25 juin 2017
Tournoi intersociétés - FCG
- ➔ 27 juin 2017
Don du sang - AGCLS s'Mehrlad
- ➔ 30 juin 2017
Séance du Conseil municipal
■ ■ ■
- ➔ 5 juillet 2017
Après-midi récréative des seniors - Waldeck

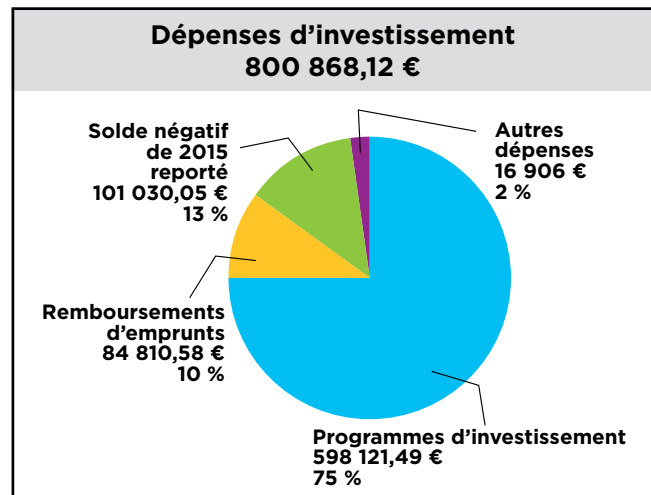
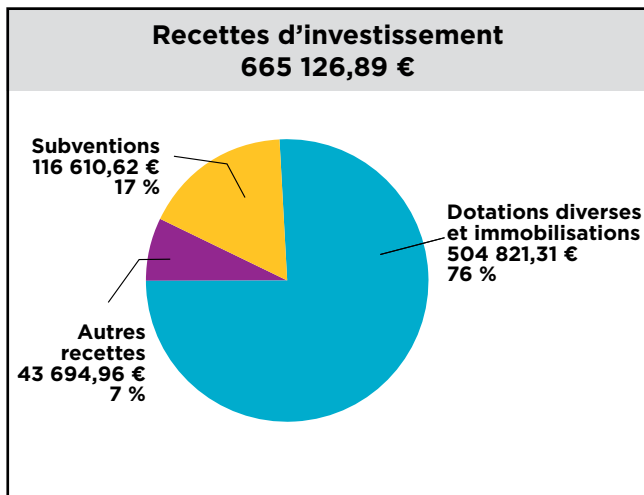
Les finances de notre commune

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016

Lors de sa séance du 3 mars 2017, le conseil municipal a adopté, par 17 voix pour et 1 contre, le compte administratif 2016 de Geudertheim qui révèle un excédent global de 144 866,59 €. Après intégration de l'excédent de 1 415 934,38 € de 2015, le résultat consolidé s'élève à 1 560 800,97 €. Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par le trésorier général. En 2016, la majeure partie des dépenses d'investissement a été consacrée aux acquisitions foncières, mais aussi à la reprise du bâtiment *Waldeck*. Pour rappel, le conseil municipal avait décidé en 2012 de confier provisoirement son portage à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), le temps d'effectuer les travaux et de financer sa reprise à l'aide de la TVA récupérée sur ceux-ci.



Excédent de fonctionnement : 280 607,82 €



Déficit d'investissement : - 135 741,23 €

Résultat de l'exercice 2016 : 144 866,59 €

Excédent 2015 reporté (pour mémoire) : 1 415 934,38 €

Résultat cumulé : 1 560 800,97 €

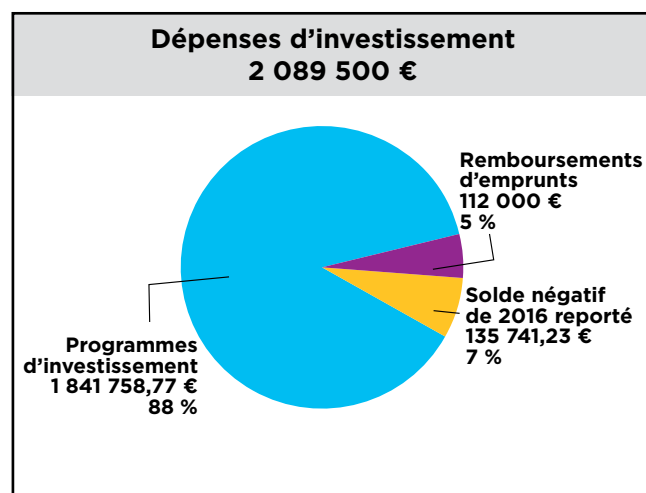
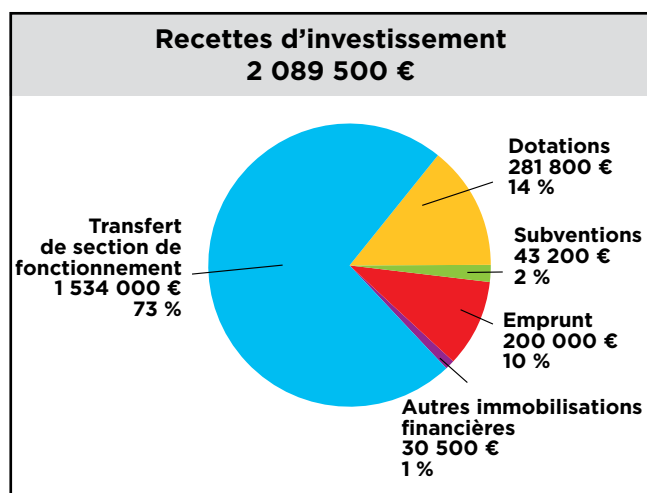
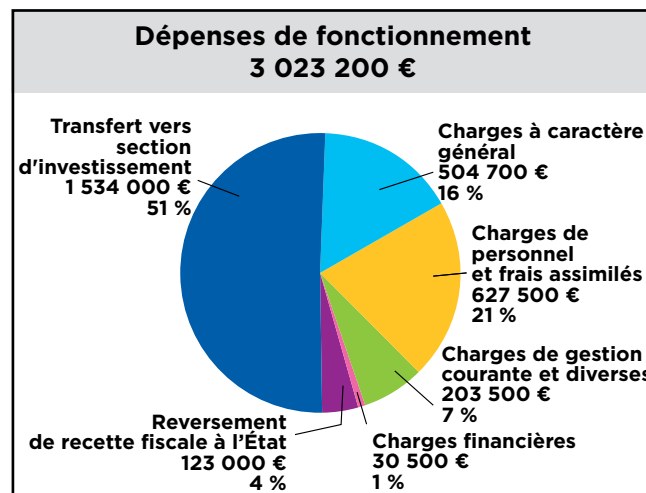
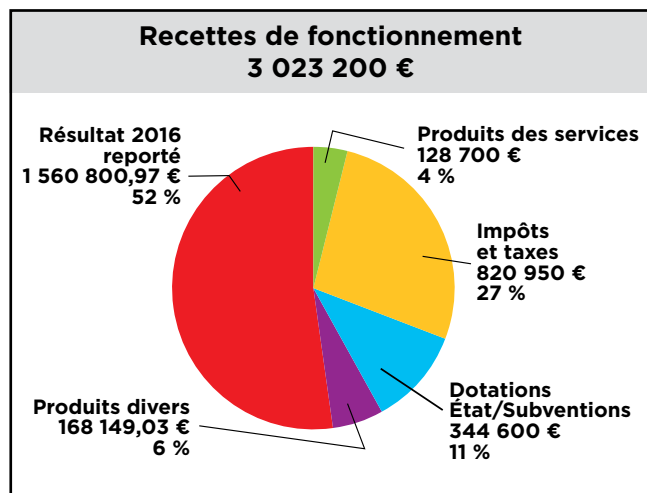


Quelques exemples de dépenses d'investissement pour 2016 :

• Rachat du bâtiment <i>Waldeck</i>	360 000,00 €
• Autres acquisitions foncières	13 764,12 €
• <i>Waldeck</i> (éclairage de l'accès et pose d'enrobé sur le parking)	28 224,84 €
• 1 ^{er} bassin de rétention rue Hornwerck	24 089,40 €
• Création de locaux dédiés aux archives municipales	28 360,88 €
• École maternelle (étanchéité salle de jeu, accessibilité PMR)	22 462,59 €
• Éclairage public (remplacement)	11 667,60 €
• Salle polyvalente (rénovation salle 2, changement de vitres et fenêtres de toit, remplacement de tables, mise aux normes ...)	59 852,94 €
• Tondeuse et débroussailluse	1 831,00 €

Le Budget Primitif 2017

Le budget primitif 2017 a été préparé par les services administratifs et la commission Finances puis présenté le 31 mars 2017 au conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Ce budget se veut prudent et prévoyant, au vu notamment du nombre d'enfants inscrits à l'école maternelle qui devrait amener à y ouvrir une 4^e classe dès la rentrée prochaine, impliquant l'adaptation des locaux et le recrutement de personnel supplémentaire (ATSEM, intervenant au service périscolaire). Le conseil municipal a également décidé de contracter un emprunt de 200 000 € sur 7 ans pour financer l'acquisition de la propriété Greder. Les conditions particulièrement avantageuses (taux fixe de 0,62 %) permettent de préserver les marges de manœuvre pour les projets futurs.



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2017 :

• Acquisitions foncières (maison Greder, terrains pour implantation de bassins de rétention d'eaux boueuses)	230 000 €
• Aménagement de la petite rue de l'Église	10 000 €
• Aménagement du sous-sol du <i>Waldeck</i>	10 000 €
• Aménagement de parking devant la résidence senior rue du Moulin	55 000 €
• École maternelle (salle de classe)	10 000 €
• École élémentaire (réfection d'une salle de classe, tableau numérique interactif)	10 000 €
• Pôle enfance (étude de programmation)	15 000 €
• Mairie (rénovation, matériel...)	15 000 €
• Signalisation (noms des bâtiments communaux, plan communal, panneaux...)	25 000 €
• Salle polyvalente (rénovation, mobilier)	20 000 €
• Aire de jeux <i>Nid des Oisillons</i> (reprise du cheminement...)	5 000 €

Les impôts directs

Pour la 6^e année consécutive, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux des 3 taxes (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et taxe d'habitation) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au niveau de ceux de 2012.

Les taux en résumé

CFE	17,35 %
Taxe sur le foncier bâti	7,24 %
Taxe sur le foncier non bâti	48,34 %
Taxe d'habitation	14,64 %

Le moulin, d'hier à aujourd'hui



Le moulin dans les années 1920

Ensemble de bâtisses serré entre l'église protestante et la Zorn, le moulin fait partie du patrimoine de Geudertheim. Siège d'une intense activité de meunerie jusqu'au milieu du XX^e siècle, il est devenu aujourd'hui une résidence pour seniors, sa transformation ayant fait l'objet d'un long feuilleton aux multiples rebondissements.

Hier

Au Moyen Âge, la commune est divisée en deux : l'ouest fait partie d'une seigneurie dominée par l'évêché de Metz alors que la partie est appartient à une seigneurie contrôlée par l'Empire. La limite entre les deux était très longtemps matérialisée par un fossé qui passait à quelques mètres de l'entrée de l'actuel moulin (situé dans la partie ouest).

La première mention de deux *farinaria* remonte au X^e siècle. Chaque partie du village avait probablement son moulin. L'un se serait logiquement situé à l'emplacement du moulin actuel puisque sur la motte se trouvaient une église depuis au moins le XII^e

siècle et un château (à l'endroit de l'actuelle ferme de la famille Ulrich, au bout de la place de l'Église). Le triptyque château/moulin/église était en effet le noyau d'une communauté villageoise médiévale. L'autre moulin se serait trouvé non loin, derrière l'actuel château de la famille Lutz : un bâtiment est qualifié de « moulin » sur le cadastre de 1815, et apparaît toujours sur une photo plus d'un demi-siècle plus tard, même s'il ne s'agit pas du bâtiment médiéval.

Ces *farinaria* servaient à moudre les grains pour produire de la farine, à broyer le chanvre et la garance.



Cette photo, probablement prise depuis le clocher de l'église catholique peu après 1900, montre à gauche du château l'ancien moulin, aujourd'hui disparu, de la partie est du village, et à droite du château l'absence de la tour du moulin actuel



Le moulin aujourd'hui

À la fin de la partition du village en 1571, le moulin actuel devient le lieu où le greffier seigneurial rend la justice pour l'ensemble du village. Les meuniers Ulrich en deviennent les propriétaires au XVIII^e siècle. Le bâtiment à l'entrée du moulin à droite a été construit en 1902. Dans la même période a probablement été construite la « tour » du moulin actuel. Le bâtiment situé en face de la tour et juste en contrebas de l'église est plus ancien.

Depuis au moins le XVII^e siècle, Geudertheim avait un *Dorfzeichen*, l'équivalent des armoiries. On le retrouve sur le linteau de certains bâtiments anciens et également sur certaines bornes servant à délimiter le ban communal. Celui de Geudertheim est un *Muehlstein*, c'est-à-dire une meule. Si ce sigle fait bien allusion au moulin, il se peut qu'il soit utilisé depuis le Moyen Âge. Cela indiquerait la place prépondérante du moulin, à l'origine du développement économique de Geudertheim.

En 1957, les époux Philippe Gross (père) l'achètent à plusieurs familles qui en étaient héritières. La production de farine cesse dans les années 1960 mais le broyage de grains continue encore un peu, uniquement pour nourrir le bétail : les époux tenaient une exploitation agricole avec des veaux, quelques cochons, six à sept chevaux. Une

entreprise de transport créée et gérée par des membres de la famille y a eu son siège et ses locaux durant plusieurs années.

Aujourd'hui

Le 6 janvier 2005, le docteur Richter présente au conseil municipal le projet de création d'une résidence de maintien à domicile pour personnes âgées dépendantes, avec l'idée d'animations auxquelles serait associée la population. L'idée intéresse les élus. Le lieu pourrait éventuellement permettre d'organiser les repas des écoliers durant la pause méridienne, le

service périscolaire n'existant alors pas encore. Les bâtiments sont achetés à la famille Gross en 2006.

Un premier permis est déposé le 17 juillet 2006 par la SCI Moulin de la Zorn. Odélia, prestataire de services, est chargé d'administrer le bâtiment, et distribue des tracts dans les boîtes aux lettres, annonçant une mise en service en novembre 2010. La fin des travaux est finalement annoncée pour avril 2011. Mais entre-temps, la SCI fait faillite et Odélia dépose le bilan. Le chantier s'arrête en septembre 2011. La SCI Meyer Immo reprend le projet et dépose un permis modificatif le 25 février 2013. Le chantier reprend pour quelques temps, la SCI remplit une déclaration d'achèvement des travaux le 24 avril 2014... mais fait à son tour faillite. Le chantier est de nouveau à l'arrêt. Il a repris sous l'égide de la société de gestion Vitaé, une filiale du groupe Terrésens. La résidence du Moulin de la Zorn a enfin ouvert ses portes en mars et héberge déjà plusieurs locataires.

Contact

Joanne Beutelstetter

Responsable de la résidence

Tél. : 03 88 75 70 00

ou 06 99 75 68 23

Courriel :

jbeutelstetter@residencesvitaie.com

Possibilité de visiter les lieux

tous les jeudis de 10 h à 19 h.



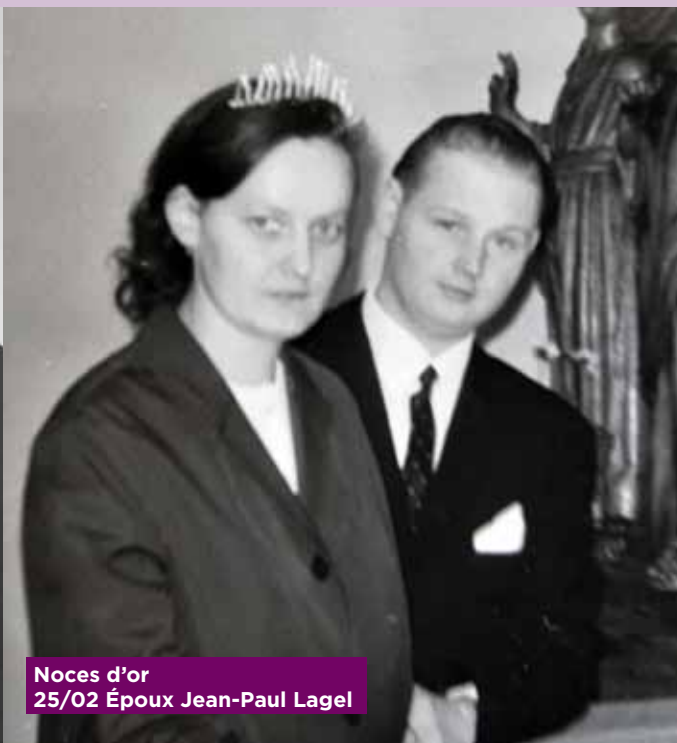
L'entrée de la résidence senior

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces d'or
31/12 Époux Joao Machado



Noces d'or
25/02 Époux Jean-Paul Lagel



Erna Friedrich • 103 ans



Caroline Martini • 90 ans



Lucie Weil • 90 ans



Caroline Cornet • 90 ans



Alice Roth • 85 ans



Antoinette Andrès • 85 ans



Thi Bé Tran • 85 ans



Chrétien Wolfhugel • 85 ans

Les talents de Geudertheim

Cette rubrique présente les passions ou talents souvent insoupçonnés des Geudertheimois. Si un membre de votre famille ou un ami originaire du village possède un don particulier, merci de bien vouloir nous transmettre, ses nom, prénom et adresse courriel, afin de pouvoir le contacter.

Evelyn OST • Céramiste

1. COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT VOTRE PASSION OU TALENT ?

Depuis toute petite, j'ai toujours été très attirée par les travaux manuels. Adulte, j'ai suivi des cours de dessin et de peinture aux Arts décoratifs de Strasbourg, puis j'ai eu l'opportunité de m'inscrire aux cours de céramique du *Mille club* de Rumersheim, dispensés par Liliane Kotrys-Gabel, qui a su me transmettre sa passion pour la terre.



2. ÊTES-VOUS UNE PURE AUTODIDACTE OU AVEZ-VOUS SUIVI DES STAGES DE PERFECTIONNEMENT ?

Après avoir suivi ses cours pendant une quinzaine d'années, cela fait maintenant 8 ans que j'anime un atelier à Rumersheim, celui de Hochfelden depuis 3 ans, ainsi que très ponctuellement, à mon domicile. Pour me perfectionner dans cet art et également pouvoir apporter à mes « élèves » le même enseignement valorisant que j'ai eu au départ et le goût du « beau et bien travaillé », je participe très régulièrement à



Sphère feuilletée (terre - métal - porcelaine) : 1^{er} prix de sculpture de la ville d'Eckbolsheim en octobre 2013

des stages diffusés par des artistes de renommée nationale et même internationale, tels que Manfred Emmeneger Kanzler dans l'Ortenau, Dominique Legros et sa terre bulle, Dalloun et sa terre sigillée de La Borne, Charlotte Heurtier pour la porcelaine.

3. VOS MOTIVATIONS

Personnellement, je mets en pratique toutes les techniques apprises lors de ces stages, et si je réalise beaucoup de pièces modelées, en utilisant la technique du raku en cuisson (technique japonaise résultant d'un choc thermique subit par une pièce sortie d'un four au gaz à 1 000 °C avant enfumage), j'ai une préférence pour les pièces plus « brutes et géométriques » cuites à haute température dans un four électrique (1 250 °C), recouvertes uniquement d'oxydes et de cendre et qui se plaisent beaucoup dans le jardin, quelle que soit la température extérieure.

4. VOS PLUS BEAUX SOUVENIRS

C'est d'ailleurs grâce à une telle

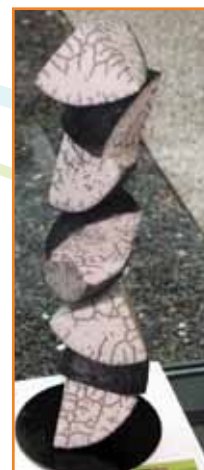
pièce que j'ai obtenu, à ma première participation en 2013, le 1^{er} prix de sculpture, concours organisé par la ville d'Eckbolsheim, pièce exposée à la mairie d'Eckbolsheim.

5. COMMENT VOUS DÉCOUVRIREZ : LIEU OU MOMENT PRIVILÉGIÉS ?

Régulièrement, je participe à quelques marchés organisés dans des villages et notamment, comme déjà depuis quelques années, au Marché aux fleurs de Geudertheim du 1^{er} mai prochain.

6. VOS OBJECTIFS POUR DEMAIN

Plus récemment, pour mon plaisir personnel, je m'essaye à la pratique du tour, après quelques stages au CNIFOP à Saint Amand en Puysaye (Nièvre) ainsi que chez Philippe Sutter à Bernardswiller.



Stèle au raku

> OCTOBRE 2016 (COMPLÉMENTS)

NAISSANCE

• 10/10

Lou Alice Marie PERRIN

née à Strasbourg,
fille de Nicolas PERRIN
et de Sophie ERFURTH
24 rue des Vanneaux

DÉCÈS

• 10/10 à Brumath
dans sa 91^e année

Caroline RITTER née ROSER

33 rue du Gal de Gaulle

> DÉCEMBRE 2016

JUBILAIRES

• 22/12

Caroline CORNET née WETZEL
107 rue du Gal de Gaulle, **90 ans**

• 23/12

Lucie WEIL née RITTER
45 rue du Gal de Gaulle, **90 ans**

• 24/12

Marie HAMM née BRUCKMANN
8 rue Hof, **86 ans**

Yvette FINK née ROTH

12 rue des Potagers, **81 ans**

• 28/12

Alice SCHNEIDER née WOLFF
7 rue du Chevreuil, **80 ans**

NAISSANCE

• 19/12

**Louis Bernard Patrick
BONNÉ-LUDWIG**

né à Strasbourg,
fils de Guillaume BONNÉ
et de Noémie LUDWIG
92a rue du Gal de Gaulle

> JANVIER 2017

JUBILAIRES

• 1/01

Djenebou Dite Yah TRAORE
née BORE
4 rue Albert Schweitzer, **81 ans**

• 4/01

Pierre SARLAT
3 rue de la Montée, **83 ans**

• 5/01

Charles BEYER
21 rue Hornwerck, **91 ans**

Alice ROTH née ENTZMINGER

16 rue du Moulin, **85 ans**

• 6/01

Marie MUHL née MULLER
1 rue de la Montée, **84 ans**

• 8/01

Caroline MARTINI née BURIG
11 rue de la Montée, **90 ans**

• 19/01

Jacqueline MARQUES
née BERNHARD
3 rue Louis Pasteur, **86 ans**

• 20/01

Joseph HUSS
6 rue Dietweg, **86 ans**

• 22/01

Charles HAERRIG
17a rue des Petits Champs, **87 ans**

• 25/01

René HARNISCH
22 rue Hornwerck, **83 ans**

• 27/01

Marie-Louise JUNG née SUSS
9 rue des Petits Champs, **88 ans**

• 30/01

Berthe HOLZ née GELDREICH
5 rue des Potagers, **86 ans**

• 31/01

Erna FRIEDRICH née WENDLING
3 route de Bietlenheim, **103 ans**

NAISSANCES

• 5/01

Jade BOUCHILLOU
née à Schiltigheim,
fille d'Anthony BOUCHILLOU
et d'Aline VELTEN
26 rue des Vanneaux

• 15/01

Zamira SHALA
née à Strasbourg,
fille de Hilmi SHALA
et de Besarta MAHMUTI
9f rue de la Montée

• 17/01

Martin NETT
né à Strasbourg,
fils de Guillaume NETT
et de Virginie BUHREL
6a rue Hornwerck

• 18/01

Tom DAEFFLER
né à Strasbourg,
fils de Johann DAEFFLER
et de Nathalie EYBERG
4a rue des Hirondelles

• 25/01

Sara LAKNA
née à Strasbourg,
fille de Ramush LAKNA
et de Hane GASHI
9d rue de la Montée

DÉCÈS

• 9/01 à Bischwiller
dans sa 74^e année
Bernard Auguste CLAUS
7 rue du Gal Leclerc

• 16/01 à Bischwiller
dans sa 94^e année

Marie KRIPPLEBEN née UMECKER
29 rue du Gal de Gaulle

> FÉVRIER 2017

JUBILAIRES

• 7/02

Ernest VIX
10 rue de l'Arche, **84 ans**

• 10/02

Marcel HICKEL
4 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF
4 route de Bietlenheim, **82 ans**

Lina GLATH née HAAS
30 rue Sainte Maison, **81 ans**

État civil

- 18/02
Marie MUHL née BRECHBIEHL
15 rue des Potagers, **84 ans**
- 22/02
Caroline SCHNEIDER née GROSS
27 rue du Gal de Gaulle, **91 ans**
- 23/02
Antoinette ANDRES
née KLEINMANN
36 route de Bietlenheim, **85 ans**
- 25/02
Lucienne ZINCK née KRIMM
6 rue Albert Schweitzer, **81 ans**
- 28/02
Alfred ZINCK
6 rue Albert Schweitzer, **83 ans**

NAISSANCES

- 1/02
Lisa Aimée Célestine
et **Louise Susan Lorinda PEREIRA**
nées à Schiltigheim,
filles de Michel PEREIRA
et de Fanny HERMANN
18 rue des Vanneaux
- 18/02
Mathys BOLOTTE
né à Strasbourg,
fils de Geoffroy BOLOTTE
et d'Audrey BARTHEL
52a rue du Gal de Gaulle

> MARS 2017

JUBILAIRES

- 9/03
Denise STOLL née JAGGIE
8 rue de la Zorn, **81 ans**
- 10/03
Hélène BERGTHOLD née HALM
12 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**
- Thi Bé TRAN née TRAN
34 rue des Primevères, **85 ans**
- 15/03
Yvan KNITTEL
111 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**
- 19/03
Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **91 ans**

Georges LOSER
24 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 20/03
Marie MEISSNER née HAMM
32 rue du Gal de Gaulle, **89 ans**

• 23/03
Liliane GROSS née WENDLING
41 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 24/03
Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **87 ans**

• 29/03
Chrétien WOLFHUGEL
90 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• André LAMBLIN
20 rue de la Zorn, **81 ans**

• 30/03
Éric VIX
103 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 31/03
Alfred KLEIN
6 rue des Cerisiers, **81 ans**

NAISSANCES

• 3/03
Mathilde JUNG
né à Haguenau,
fille d'Hervé JUNG
et de Laura MANCINI
8 rue du Chevreuil

• 19/03
Emma Brigitte Laurence FRAICHE
née à Strasbourg,
fille d'Aurélien FRAICHE
et de Stéphanie PRIVILEGGIO
5 rue de Kurztenhouse

• 22/03
Émile LANG
né à Schiltigheim,
fils de Yannick LANG
et d'Amada GRUMBACH
2 rue de l'Arche

• 26/03
Clément BECKER
né à Schiltigheim,
fils de Guillaume BECKER
et d'Anne WENDLING
4 rue des Cerisiers

• 30/03
Léonie Yolande Brigitte KEPPEL
née à Strasbourg,
fille de Raphaël Henri
Franck KEPPEL
et de Chloé
Monique Yvette
Marie LETEMPLIER
23a rue du Chevreuil

MARIAGE

• 18/03
Gilles Hervé SCHUCH
et **Clarisse Viviane SCHREINER**
domiciliés 73 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 1/03 à Brumath
dans sa 81^e année
Charles Philippe BRUCKMANN
9 rue du Gal Leclerc

• 10/03 à Strasbourg
dans son 1^{er} mois
Mathilde JUNG
8 rue du Chevreuil

> RECTIFICATIF

Dans l'article «Le cercle choral de Geudertheim» paru en page 24 du Geud'Infos Municipales n° 35, il fallait lire Jean-Claude Altherr et non Jean-Claude Halter. La rédaction présente toutes ses excuses à Jean-Claude Altherr pour cette erreur.

**Les membres de
la commission
Communication
vous souhaitent
de joyeuses fêtes
de Pâques**